

J'en suis cependant parvenu à considérer que si, comme on me le faisait comprendre, l'état de ma santé risquait de ne pas me permettre de diriger efficacement le parti au cours d'une nouvelle campagne d'élections générales, il importait au plus haut point, dans l'intérêt de l'efficacité du parti libéral au sein de notre régime parlementaire, et par conséquent dans l'intérêt du pays, que la direction soit assumée par un chef jouissant de la santé et de la vigueur nécessaires à l'accomplissement de cette mission. Une fois cette décision prise, et j'étais naturellement le seul à pouvoir la prendre, il m'a paru qu'il convenait d'en faire part à la nation sans retard, et j'ai donc décidé qu'il devait en être ainsi.

Je rappelle ces faits, monsieur l'Orateur, car ils ont un rapport avec le Parlement. J'occupe en cette enceinte le poste de chef de l'opposition et j'espère y demeurer jusqu'à ce que notre parti se soit choisi un nouveau chef permanent. Immédiatement après ce choix, je renoncerai naturellement au poste de chef de l'opposition que je céderai à mon successeur. D'ici là, je m'efforcerai de m'acquitter de mon mieux des devoirs constitutionnels de cette fonction, fort de la certitude que je parle en cette enceinte au nom d'un parti uni qui, le 10 juin encore, était nettement, parmi tous les partis politiques, le plus en faveur auprès de nos concitoyens.

En assumant maintenant mon nouveau rôle de chef de l'opposition, je constate avec réconfort qu'en dépit des déclarations faites en cette enceinte, hier et aujourd'hui, en réponse à des questions, et bien que les membres du gouvernement actuel et leurs partisans aient mené la campagne en proclamant qu'un changement s'imposait, ils ont paru singulièrement peu disposés à apporter des changements importants aux politiques ou aux méthodes qui étaient les nôtres lorsque nous siégions de l'autre côté. Les membres du gouvernement ont affirmé l'un après l'autre qu'ils avaient trouvé fort peu de choses à changer dans la politique ou l'administration de leur ministère.

Le ministre de la Défense nationale (M. Pearkes) a rendu hommage à l'efficacité de nos forces de défenses, et a déclaré le 6 octobre encore qu'elles ne subiraient aucun remaniement fondamental. Les journaux semblent toutefois avoir récemment répandu des rumeurs semant une certaine incertitude dans l'esprit du public à cet égard. Le ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Fulton) semble avoir voulu donner l'impression qu'il suivait nos méthodes. Deux des critiques les plus agressifs de notre administration, le ministre des Transports

(M. Hees) et le ministre des Postes (M. Hamilton) n'ont pas tari d'éloges envers les ministères aux destinées desquels ils président.

Même le ministre des Travaux publics (M. Green) semble avoir trouvé à la route transcanadienne dans son état actuel des qualités qui n'ont pas tellement frappé bon nombre des membres de notre groupe. Le seul ministre qui semble avoir trouvé sérieusement à redire à l'administration précédente, le ministre des Finances (M. Fleming), prétend avoir découvert de nombreux cas de gaspillage et de prodigalité dans l'administration des divers ministères. Nous attendons tous avec intérêt qu'il divulgue les cas particuliers qu'il a pu découvrir.

S'il peut réaliser des économies sensibles sans porter atteinte aux services essentiels, notre groupe s'en réjouira avec lui. C'est ce qu'ont toujours essayé de faire avant lui M. Harris et M. Abbott, qui ont réussi à comprimer l'accroissement des dépenses bien en deçà de l'expansion du pays au cours des dix dernières années. Je conviens, avec le titulaire actuel de cet important portefeuille, qu'il incombe à tout ministre des Finances de comprimer les dépenses le plus possible sans porter atteinte aux services que le public réclame et dont il a besoin.

La plus réconfortante de ces assertions est peut-être l'approbation manifeste que le nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. Smith) a donnée, le jour où il a prêté le serment d'office, à la politique extérieure du gouvernement libéral. Jusqu'à il y a environ un an, l'étude des affaires extérieures s'est généralement poursuivie à la Chambre en dehors de toutes considérations de parti et, pour ma part, je suis très heureux que le ministre ait déclaré si catégoriquement qu'il approuvait la ligne de conduite que nous avons suivie il y a un an. Nous espérons tous que M. Smith continuera de manifester la même attitude d'admirable objectivité et d'impartialité dont il s'est réclamé le jour où il est devenu membre du gouvernement.

Vu les déclarations antérieures au 10 juin, c'est avec surprise que nous avons entendu les discours du nouveau ministre du Commerce (M. Churchill) sur le problème du blé car, à les comparer avec de précédents discours, on découvre qu'ils sont un écho des paroles mêmes qu'avait eues à ce sujet son distingué prédécesseur. En réalité, pour ce qui est du blé, tout ce qui semble avoir changé depuis le 10 juin, c'est que nous paraissions vendre de moins en moins de blé qu'auparavant.

De la part du premier ministre (M. Diefenbaker) il y a eu la déclaration tant remarquée, sur les relations canado-américaines, et qu'il a faite aux États-Unis. Ceux d'entre nous